ACADÉMIE DE TOULOUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

271

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

BULLETIN DÉPARTEMENTAL DE L'ENSEIGNEMENT DU 1er DEGRÉ

N° 132

A conserver dans les archives de l'Ecole après avoir été porté à la connaissance de tout le personnel.

Juin 1955 (II)

SOMMAIRE

	Pages
Concession de livres aux Bibliothèques Scolaires	271
Cours Complémentaires	271
Allocations familiales	272
Stage d'Education Physique	272
Fête des Enfants 1955	272
Monographies communales	272
Rassemblement régional des petits coopérateurs	272
Bibliographie	273
Conférences Pédagogiques Toulouse (1re)	273

CONCESSION DE LIVRES AUX BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

(Circulaire ministérielle du 26 mai 1955.)

Chaque fois que mes services décident d'accorder une concession de livres à une bibliothèque scolaire, tout envoi d'ouvrages est précédé de celui d'une notification précisant notamment que « ces livres devront être répartis, selon leur caractère, entre la bibliothèque des maîtres ou adultes et celle des élèves ».

En effet, en règle générale, si la majorité des livres expédiés aux bibliothèques scolaires est composée d'ouvrages destinés **aux élèves des écoles primaires élémentaires,** une proportion plus réduite de livres est réservée **aux maîtres ainsi qu'aux anciens élèves et parents d'élèves,** éventuellement admis à la bibliothèque.

Je vous serais obligé de rappeler ces dispositions à MM. les Directeurs et chargés d'Ecoles de votre département (le cas échéant, par la voie du bulletin départemental de l'enseignement du 1er degré) pour que toutes mesures soient prises par les responsables des bibliothèques scolaires, afin que les seuls ouvrages convenant aux élèves soient mis à la disposition de ceux-ci, à l'exclusion de ceux dont le caractère devra les faire réserver aux lecteurs adultes (maîtres, anciens élèves, parents d'élèves).

COURS COMPLEMENTAIRES

Modification des programmes de géographie des classes de quatrième et de troisième.

(Arrêté Ministériel du 31 mai 1955)

Article premier. — Les programmes des classes de quatrième et de troisième des cours complémentaires sont modifiés ainsi qu'il suit :

CLASSE DE QUATRIEME : GEOGRAPHIE.

1. — Sans changement.

2. — Les groupes d'Etats européens :
Etats de l'Europe occidentale;
Etats de l'Europe septentrionale et baltique;
Etats de l'Europe centrale;
Etats de l'Europe méditerranéenne;
Etats de l'Europe orientale.

Pour les plus importants... (le reste du paragraphe sans changement.)

3. — Principaux moyens de communications intérieures ou extérieures permettant d'établir l'interdépendance des Etats européens et leur interdépendance avec ceux des autres continents.

4. — Caractères propres des diverses populations de l'Europe. Mode d'activité. Ressemblances et différences avec celles des autres continents.

PROGRAMME DE LA CLASSE DE TROISIEME.

A. — **La France métropolitaine.**

1. — Sans changement.

2. — Les grandes régions naturelles — géographie physique et humaine (population — vie économique) — on commencera par l'étude de la région où vivent les élèves.

3. — a) Sans changement;
b) Les principales formes d'activité économique : Agriculture, industrie, commerce, moyens de transports intérieurs et extérieurs (voies ferrées, voies navigables, routes, voies aériennes, marine marchande).

B. — **Pays extra-métropolitains de l'Union Française.**

Caractères généraux de l'Afrique du Nord, de l'Afrique Occidentale, de l'Afrique Equatoriale, de Madagascar, de l'Indochine et des autres territoires.

Chaque groupe de territoires sera étudie... (le reste sans changement.)

Art. 2. — Le Directeur Général de l'Enseignement du premier degré est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 1er octobre 1955.

ALLOCATIONS FAMILIALES DIFFERENTIELLES

Pour permettre au Service de la Comptabilité de recenser les bénéficiaires des allocations familiales différentielles, il est recommandé aux institutrices (titulaires ou remplaçantes) ayant au moins **deux enfants à charge** et mariées avec :

— Un agriculteur;
— Un travailleur indépendant;
— Un commerçant;
— Un artisan;

de faire connaître **d'urgence** le **nom de la Caisse** d'allocations familiales à laquelle leur mari est affilié, **et le numéro de leur dossier.**

STAGE D'EDUCATION PHYSIQUE

Un stage d'Education Physique, réservé aux Instituteurs et Institutrices volontaires, est prévu au C.R.E.P.S., Château de Lespinet, Toulouse, du 4 au 16 juillet 1955.

Le programme de travail avec dominante natation, chants mimés, danses folkloriques et rythmiques, camping, etc... sera arrêté avec les stagiaires à l'ouverture du stage.

Conditions financières du stage :

Les stagiaires seront remboursés par le C.R.E.P.S. de 75 % de leurs frais de voyage — aller et retour — de leur résidence à Toulouse. Ils verseront 100 francs par jour pour leur hébergement — nourriture et logement.

Le nombre de places étant limité, il y a intérêt à ce que les demandes d'inscription soient adressées le plus tôt possible.

FETE DES ENFANTS 1955

COLLECTE DE VIEUX JOUETS.

Le Comité de la Fête des enfants placé sous le patronage des Ministres de l'Education Nationale et de la Santé Publique avec le Concours et au profit des Secouristes de la Croix-Rouge Française, dans le cadre des Manifestations organisées à l'occasion de la Fête des enfants 1955, lance dans toute la France une collecte de vieux jouets auprès des enfants et au profit de leurs camarades moins favorisés.

Nous sommes persuadés que nos élèves participeront avec empressement à cette collecte. Il convient de leur demander de :

1. — Rechercher parmi leurs anciens jouets, un jeu ou jouet en bon état qu'ils puissent envoyer à un camarade malade ou nécessiteux;

2. — Constituer un colis portant en mention très lisible le nom de l'expéditeur, son adresse ainsi que l'indication de l'âge et du sexe du destinataire (il devra être accompagné d'une lettre amicale à l'intention du bénéficiaire, jointe au colis);

3. — Déposer ce colis dans un lieu désigné de son école où le ramassage sera effectué en une seule fois par les soins de l'Association.

Lorsque tous les colis auront été rassemblés à l'Ecole, le Directeur ou la Directrice avisera la permanence Croix-Rouge locale la plus proche qui en assurera le ramassage.

Ces colis groupés à l'échelon départemental feront l'objet d'une distribution organisée par l'Association dans les hôpitaux ou sanatorias pour enfants, maisons de rééducation, crèches ou toutes œuvres publiques se préoccupant d'enfants dans ce même département.

Les résultats en seront ensuite communiqués aux participants.

Une première expérience réalisée en 1954 a permis dans la Région Parisienne et avec le concours de l'école de recevoir et de distribuer plusieurs milliers de jouets.

MONOGRAPHIES COMMUNALES

Additif au plan en date du 3 novembre 1954, encarté dans le B. D. n° 128 d'avril 1955.

Comme il fallait s'y attendre, certaines autorités s'intéressent aux monographies en voie d'établissement.

Le Directeur du Logement et de la Reconstruction, d'un département de la région, demande que les additions suivantes soient faites au plan d'établissement :

1°) — Page 2, **présentation des travaux,** § A, ajouter « Nature et modelé du sol. Aptitude à supporter des fondations. Richesses archéologiques et sites pittoresques ».

2°) — Page 4, § 3, **habitat et équipement,** ajouter : « Bâtiments publics et installations sportives. Alimentation en eau potable et en électricité ».

RASSEMBLEMENT REGIONAL CULTUREL DES PETITS COOPERATEURS

(Jeudi 12 Mai 1955)

UNE JOURNEE COOPESCOL A TOULOUSE.

C'est à Toulouse qu'avait été fixé cette année le lieu de déroulement du Rassemblement Régional des Petits Coopérateurs.

Le programme de la Journée établi par les Secrétaires des Sections Départementales de l'Ariège, l'Aude, le Gers, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, prévoyait le matin une partie officielle pendant laquelle les enfants seraient groupés, et un après-midi consacré à des Visites Culturelles dans Toulouse.

Suivant ces directives, le Comité Toulousain d'organisation, constitué par le Bureau départemental de notre Section de la Haute-Garonne, s'était mis au travail. Utilisant une préparation de longue haleine élaborée par Mlle Campo, Institutrice de Saint-Hilaire, sur les « Visites possibles à Toulouse », notre Bureau s'est appliqué à étendre le champ des recherches, à parachever les démarches entamées.

Pendant ce temps, il fallait prévoir l'organisation nécessaire pour recevoir, par beau temps ou pluie, un grand nombre d'enfants, leur assurer une possibilité d'exposition, de rassemblement, et d'installation pour le repas froid de midi. Grâce à la bienveillance de tous les Services Municipaux, la partie matérielle fut une réussite et la Journée se déroula sans incidents.

2.500 enfants transportés dans plus de 50 autocars sont venus de 200 Coopératives des départements voisins et ont

assuré à cette manifestation le plus large retentissement. Grâce à l'obligeance des Services de l'Office Régional du Cinéma Educateur, nous disposons actuellement d'un film qui résume trop brièvement, mais éloquemment, cette Journée.

Dès 9 heures du matin, des groupes et des cars « Coopéscol » sillonnaient la ville et se regroupaient au Parc Toulousain. Des enfants et des maîtres fébriles organisaient à la hâte une Exposition qui ne devait durer, hélas ! qu'un clin d'œil. Celle-ci était installée tout autour d'un Pavillon du Parc des Expositions et comprenait plus de 23 Stands, tous des plus intéressants.

Après 10 h. 30, tous les enfants furent rassemblés dans un espace très large où il leur fut possible de se grouper à l'ombre autour d'un podium qui devait centraliser l'intérêt du « moment coopératif » de la Journée. D'abord, les jeunes délégués des départements furent décorés de leur écharpe et installés de chaque côté de la tribune d'honneur.

M. l'Inspecteur d'Académie ouvrit alors le Rassemblement en souhaitant à tous ces écoliers la plus cordiale bienvenue.

Mme Hemon, représentant l'Office Central de la Coopération à l'Ecole, ayant voulu intentionnellement laisser place aux enfants le plus rapidement possible, deux jeunes coopérateurs prirent la parole.

Pendant plus d'une heure, dans le plus grand calme, ou au milieu de la plus franche gaîté, se déroula ensuite le programme composé de présentations de divers caractères. Et ce ne fut certes par la « comédie » présentée par de jeunes et fougueux acteurs de l'école de Beaupuy (Tarn-et-Garonne) qui obtint le moins de succès.

A l'heure de midi, sous le bleu inaltéré du ciel, tous nos Coopérateurs chantaient, d'un seul élan, le « Chant d'Essor de la Jeunesse », dirigés par M. Girou, Professeur honoraire d'Ecole Normale qui avait appris ce chœur à tant de promotions de maîtres.

Quelques ballets pleins de finesse vinrent clôturer cette partie récréative, trop courte elle-même, puisque des chorales et des orchestres de pipeaux durent ensuite se produire pendant le repas.

Nos enfants s'égaillèrent alors sous les ombrages de la très large esplanade, s'assirent dans l'herbe, et, sans soucis, festoyèrent gaîment.

L'après-midi, les « visites » amenèrent les caravanes d'enfants dans tous les coins de notre ville : de la caserne des sapeurs-pompiers au Musée d'Extrême-Orient, de la gare Matabiau aux studios de la R.D.T. Française, des bords du canal à la Piscine, pour aboutir enfin à l'aérodrome, ou au Capitole. Nos pointages nous permettent d'évaluer à 1.500 le nombre d'enfants ayant visité la Salle des Illustres ce jour-là. Le même nombre de 1.500 est encore atteint à Blagnac, où grâce à l'obligeance de M. le Commandant de l'Aéroport et de M. Legros, Directeur de la S.A.G.E.T.A. des usines de Saint-Martin-du-Touch, on avait pu amener un « Armagnac » tout près de l'Aérogare. Dans les meilleures conditions de sécurité, tous les enfants purent traverser de bout en bout ce transport géant. Quel point final pour une telle journée !

Mais vers 18 heures, la tête pleine, les jambes lourdes, la bouche sèche, nos enfants étaient bien fatigués. Ils retrouvèrent avec plaisir les cars qui les ramenèrent, déjà somnolents, dans le village ou le bourg quitté au petit matin.

Grand voyage, certes, pénible journée pour nos enfants, pour nos collègues aussi, bien sûr. Mais quel profit et combien de leçons trouveront maintenant leur illustration naturelle dans leur vibrant souvenir !

Pour notre Coopération Scolaire, enfin, ce Rassemblement fut un grand jour, plein de riches enseignements. Regrettons en passant que les Toulousains aient été si peu nombreux pour accueillir leurs voisins. Mais les Coopératives de la Haute-Garonne étaient très heureusement et largement représentées, ce qui fut bien rassurant.

Il n'est pas possible de remercier nominativement toutes les personnes, tous les Organismes ayant collaboré au succès de cette manifestation. Mais, que nos collègues le sachent tous et en soient réconfortés : toutes nos démarches, faites au nom de l'Ecole Publique, ont été accueillies avec la meilleure grâce. Nos sollicitations ont été satisfaites dans les moindres détails, parfois même avec un louable dévouement.

Quelques contretemps, dûs à des incompréhensions, ne peuvent gâter le souvenir encore si vivant et réconfortant de ces enfants reçus partout, accueillis, guidés avec plaisir, avec fierté aussi parfois, par des adultes heureux de ce contact avec notre Ecole Laïque.

Merci encore à tous nos camarades qui se sont donné le souci d'organiser cette sortie, de conduire tous ces petits voyageurs.

La Coopération Scolaire vivra, puisqu'ils lui ont apporté, par leur affluence à ce Rassemblement, le témoignage de leur constant dévouement.

Pour le Comité Toulousain Coopéscol,
Ecole de Garçons Bonnefoy
Le Secrétaire départemental de l'O.C.C.E.

R. MERIC.

CONFERENCES PEDAGOGIQUES

RECTIFICATIF

Bulletin départemental n° 131, de Juin (I), page 270, Première circonscription de Toulouse (quatrième ligne), au lieu de 16 octobre, lire **13 octobre.**

BIBLIOGRAPHIE

A la Librairie Nathan (9, rue Méchain, Paris, 14e) :
La grammaire, l'orthographe et le vocabulaire C.E.P.
Leçons de choses au C.E. (Godier-Moreau).
Histoire C.E. 1e et C.E. 2e (David-Ferré-Poitevin). (Denèze et Renaud).
Exercices de Français C.M. (Souché-Ménard).
La grammaire française C.E. 2e. — Le vocabulaire et le français C.M. — Le vocabulaire et le français F.E. (David-Haisn-Bouret).
Nouveau cours de géographie C.M. (Tarraire-Mariage).

* * *

Les fonctionnaires jugent leur métier. — Uns brochure donnant les résultats, assortis de nombreux commentaires, d'une vaste enquête sur la situation des fonctionnaires (effectuée sous le patronage de la Direction de la Fonction Publique et avec le concours de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Prix : 380 fr. franco.

S'adresser à : Institut Technique des Administrations Publiques : 33, rue Jean-Goujon, Paris (8e).
C.C.P. : ITAP - Paris - 4809-71.

L'Inspecteur d'Académie :
M. N. SCHVEITZER.

IMPRIMERIE PRÉFECTORALE

LUCHON
REINE
DES PYRENEES

BAGNERES-DE-LUCHON
27 VI 55. 17 15
HTE-GARONNE

LUCHON
TOUS LES
SPORTS D'HIVER

BAGNERES-DE-LUCHON
27 VI 55. 17 15
HTE-GARONNE

LUCHON
REINE
DES PYRENEES

BAGNERES-DE-LUCHON
27 VI 55. 17 15
HTE-GARONNE

L
T
SPOR

MONSIEUR L'INSTITUTEUR

L'INSPECTEUR PRIMAIRE
ET PAR DÉLÉGATION
LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
DE LUCHON

Cazaith Laspeus